

**Les Houches**

*Le Dauphiné Libéré*  
Vendredi 14 juillet 2023

## Rassemblement spontané contre une antenne 5G



Les citoyens présents ont déploré de devoir consulter le dossier sur un banc devant la mairie. Photo Le DL/S.V.

Le permis de construire a été accordé le 9 juin. Entre la route des Granges et la route du Pont sur les hauteurs de la commune des Houches, la municipalité a validé l'installation d'une antenne de téléphonie mobile 5G pour le compte du réseau SFR.

De manière fortuite en se promenant dans le secteur, des riverains ont découvert le projet. Cherchant à se renseigner, l'un d'eux a demandé un rendez-vous en mairie pour consulter les documents au service urbanisme de la mairie. Ce monsieur avait demandé à pouvoir venir accompagné, ce qui lui avait été admis verbalement selon ses dires.

Entre-temps, la perspective d'un mât de 42 mètres de haut a ému le voisinage, au point que le sujet est devenu virage viral sur les réseaux sociaux. Ce jeudi 13 juillet à 14 heures, heure du rendez-vous, ce sont donc plusieurs dizaines de personnes qui se sont retrouvées devant la mairie des Houches. Se

sentant agressé, la maire des Houches Ghislaine Bossonney n'a autorisé qu'une seule personne à voir les documents alors que les autres Houchards étaient contraints de rester sur le parvis, sous l'œil de quatre gendarmes et deux policiers municipaux.

### 46,50 euros pour retirer une copie du dossier

D'un côté, les riverains regrettent un accueil tendu alors qu'ils ne venaient que pour des renseignements. « On n'a l'impression que l'on veut cacher le dossier aux gens. » Ils s'étonnent d'avoir dû payer 46,50 euros pour retirer une copie du dossier.

De l'autre, Ghislaine Bossonney indique avoir accordé ce permis conformément aux règles d'urbanisme et qu'une personne a pu consulter tout le dossier. « À eux de voir s'ils se constituent en collectif pour un recours », commentait la maire.

● S.V.